



Objectif Zéro décès dû à l'aviation d'ici 2030, grâce aux initiatives stratégiques de planification, de renforcement des capacités et d'assistance de l'OACI

Publication immédiate

Montréal, le 8 octobre 2019 – Dans son discours de clôture de la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI vendredi dernier, la Secrétaire générale, Mme Fang Liu, a souligné plusieurs nouvelles mesures clés adoptées par les gouvernements du monde entier, en ce qui concerne la sécurité de l'aviation et la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne, notamment « de nouvelles révisions du Plan mondial de navigation aérienne et du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde de l'OACI, et qui seront essentielles tant pour réduire les émissions provenant de l'aviation que pour gérer l'adoption et l'intégration des aéronefs et des vols du 21^e siècle, parallèlement à l'exploitation technique des aéronefs classiques ».

Mme Liu a ajouté que ces objectifs devront être assortis de buts spécifiques en vue de diminuer sans cesse les risques opérationnels, de renforcer les programmes nationaux de sécurité et les capacités de supervision, de développer des programmes de l'industrie et mettre en place une infrastructure appropriée pour assurer une plus grande sécurité des services aériens.

« Dans ce contexte, nous devrions également nous réjouir des excellentes idées présentées lors du Forum aéronautique mondial et du Salon axés sur l'innovation organisés par l'OACI à la veille de son Assemblée ».

En outre, Mme Liu a indiqué que les États ont chargé l'OACI « de réaliser un nouvel objectif mondial, à savoir : zéro décès dû à l'aviation d'ici 2030 », avant d'ajouter qu'un nouveau Système mondial de supervision de la sécurité de l'aviation (GASOS) a aussi été adopté cette année. « Il permettra d'accroître la coopération en matière de sécurité et d'aider de nombreux États en ce qui concerne leurs capacités de supervision et de gestion de la sécurité de l'aviation, et d'enquête sur les accidents ».

Plusieurs organismes régionaux ont exprimé leurs positions lors de cette 40^e session en insistant sur les avantages de cette nouvelle formule du GASOS qu'ils ont recensés au cours de la période d'évaluation.

L'année 2019 marque aussi le 20^e anniversaire du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité de l'OACI (USOAP) de l'OACI, qui sera mis à jour après l'Assemblée afin d'accroître son efficacité et de le pérenniser comme principal moyen d'offrir une perspective tant nationale que mondiale d'une supervision efficace de l'aviation civile.

L'Assemblée a aussi clairement soutenu la portée et la valeur intrinsèque de l'inscription par l'OACI du renforcement des capacités parmi ses priorités, aussi bien à travers son initiative *Aucun pays laissé de côté*, lancée il y a maintenant cinq ans, que de nombreux programmes de coopération technique, de formation et d'autres formes d'assistance actuellement mis en œuvre par l'Organisation.

« J'ai constaté avec plaisir lors de cette Assemblée que vous êtes favorables à l'idée d'insuffler un nouvel élan au programme de la Prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP) de l'OACI grâce à une nouvelle stratégie ambitieuse et globale capable de fournir des outils efficaces

pour remédier à la pénurie prévue de professionnels du transport aérien », a souligné Mme Liu.

À cet égard, des gouvernements ont aussi exprimé leur gratitude pour la contribution inestimable de l'OACI au développement et à la rétention « des meilleures compétences en aéronautique grâce à ses programmes de formation en aviation », a-t-elle ajouté.

Le Programme de coopération technique de l'OACI a encore pris de l'ampleur grâce à la signature d'une série de nouveaux accords pendant cette Assemblée, ainsi qu'à de nombreuses réunions bilatérales avec les autorités de l'aviation civile d'États membres et des organisations internationales, dans le but de renforcer la coopération technique, les capacités et la conformité aux normes et pratiques recommandées de l'OACI.

Dans le domaine juridique, des États membres ont attiré l'attention de l'OACI sur la nécessité d'accroître leur capacité à appliquer les traités de droit aérien et de mettre à jour les législations et réglementations nationales, et ont indiqué, en outre, qu'ils souhaiteraient que des orientations plus détaillées soient élaborées pour les aider à gérer les incidents impliquant des passagers indisciplinés et perturbateurs.



À la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI qui s'est terminée vendredi dernier, les États ont approuvé de nouvelles révisions du Plan mondial de navigation aérienne et du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde de l'OACI qui sont essentielles tant pour réduire les émissions de l'aviation que pour gérer l'adoption et l'intégration des aéronefs et des vols du 21^e siècle, parallèlement à l'exploitation technique des aéronefs classiques. *Photo : NASA.*

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Initiative Aucun pays laissé de côté de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)